

GRÉSIVAUDAN

29/5/12

GRÉSIVAUDAN/LÉGISLATIVES

Marc Lizère, candidat du Centre, sur la 5^e circonscription

Avec un nom comme le sien, sur un territoire comme la 5^e circonscription, Marc Lizère (homonyme de l'Isère), estime avoir ce petit "plus" que n'ont pas les dix autres prétendants au mandat de député. Le candidat du Centre (et non pas le Centre droit comme il a pu le voir sur l'affiche du candidat UMP...) aborde sa deuxième campagne aux législatives avec beaucoup de sérénité.

Passé le trouble causé par le candidat du Modem à la Présidentielle François Bayrou (qui, personnellement, avait annoncé son vote pour le socialiste François Hollande), Marc Lizère joue la carte du rassemblement.

Au centre et sur le terrain

L'adhésion à un parti en l'occurrence le Modem, c'est une chose. L'expérience de l'élu (qu'il fut à Crolles, lire en Repères), c'en est une autre. Et elle compte... « Je suis reconnu, surtout de ce côté de la vallée, dit-il, en pleine distribution de tracts sur le marché du Touvet. C'est vrai, le message de l'entre-deux-tours de François Bayrou a créé la confusion, mais pas tant au niveau local. C'est d'ailleurs pour cela que se présenter aux législatives nécessite d'être implanté. »

Son calendrier de per-

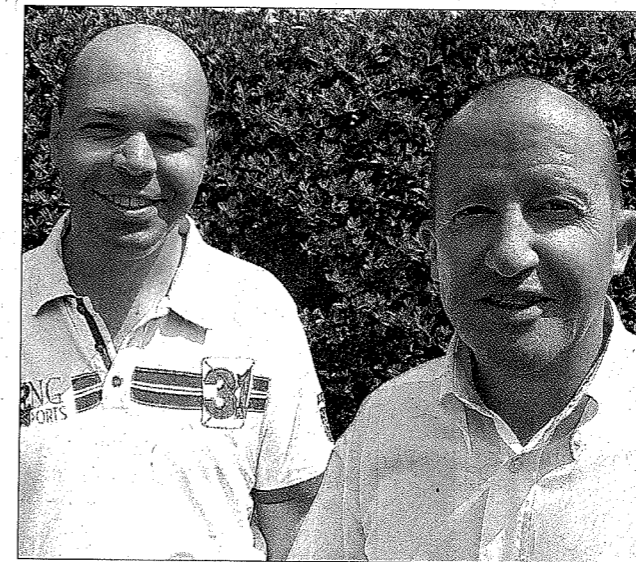
manences se peaufine. La circonscription compte 69 communes. Une étendue géographique qui se mesure aux centaines de kilomètres à parcourir pour se faire connaître. « Ce n'est pas évident à gérer, surtout quand on travaille, mais les gens que l'on rencontre discutent volontiers. » Pour un professeur des écoles qui revendique le goût du contact humain, l'engagement vaut le détour.

Plus prosaïquement, se retrouver face au député socialiste sortant (François Brottes brigue un 4^e mandat) ou au représentant de l'UMP (entré en campagne très tôt), n'est-ce pas trop lourd à porter ? Non, assure Marc Lizère. Lui se félicite de la teneur de la campagne, très digne, aux antipodes de la Présidentielle de mai.

Son cheval de bataille, parmi tous ses thèmes majeurs (lire par ailleurs), est le logement : favoriser l'accession sociale et « maintenir les jeunes dans leur commune ». La proposition de 25 % de logements sociaux ? Il y est favorable, mais « il faut voir comment aider les petites communes car pour elles, 25 % de logements, c'est beaucoup ».

Il souhaite également s'inspirer du travail d'associations dont la mission est d'héberger des personnes en grande difficulté sociale.

Céline FERRERO



Le candidat du Centre, Marc Lizère (à droite), ici avec son suppléant Franck Caporale, se réjouit de la teneur de la campagne des législatives. Il mise sur l'ancrage local pour occuper la scène politique et se faire une place parmi les dix autres candidats sur la circonscription.

REPÈRES

BIO EXPRESS

■ Marc Lizère a 52 ans. Marié, père de trois enfants, il vit à Crolles. Il est enseignant à Grenoble. Il fut conseiller municipal à Crolles de 1989 à 2008.

■ Son suppléant, Franck Caporale, a 34 ans. Né à Grenoble, il est technicien en bureau d'études.

LA 5^e CIRCONSCRIPTION

■ La 5^e circonscription comprend les cantons du Grésivaudan (Le Touvet, Domène, Goncelin, Alleverd), de Saint-Egrève, Saint-Laurent-du-Pont et Saint-Geoire-en-Valdaine.

Les tènements fonciers, « c'est un gros problème sur cette circonscription »

En tant qu'enseignant, Marc Lizère n'est pas fermé à l'idée de revenir à la semaine de 5 jours d'école. À condition, précise-t-il, « qu'il y ait une vraie concertation avec toutes les associations de parents d'élèves et syndicats ». Sur le nombre de postes promis par le gouvernement Hollande (60 000 en cinq ans), « il faudra penser à la répartition des moyens ».

Le candidat du Centre s'attarde encore sur un « gros problème » de la cir-

conscription : le tènement foncier et ses friches industrielles (à Brignoud et sur le Plateau des Petites-Roches après le départ des Établissements de Rocheplane), polluées et donc inutilisées : « C'est davantage de la compétence de la Communauté de communes, mais la question est de savoir si l'on peut imposer aux entreprises de dépolluer ces sites pour en faire des logements notamment. Il faut réussir à traiter ce problème dans les 5 ans. Ces sites sont dange-

reux. »

Sur la santé, une autre question se pose : comment permettre à des gens en soins palliatifs de partir dans la dignité ? « Peut-être par une loi sur l'euthanasie », esquisse M. Lizère, avant de plaider pour le droit d'adoption « pour les couples homosexuels [...] ». C'est reconnaître à ces personnes les mêmes droits, mariées ou pas, ne serait-ce qu'en cas de décès du conjoint. »

C.F.